

## Communiqué

### **Arborisation écoquartier des Plaines-du-Loup Arbres préservés et nouvelle pépinière : un bilan réjouissant**

**Préservation d'arbres initialement voués à la coupe, transplantation d'arbres cinquantenaires, replantation au-delà des exigences du plan partiel d'affectation (PPA) et création d'une pépinière de plus de 300 arbres et arbustes marquent une volonté forte de préserver le patrimoine arboré des Plaines-du-Loup.**

En synergie avec la construction du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, le Service des parcs et domaines développe à chaque phase du projet des solutions inédites pour préserver le maximum d'arbres et analyse minutieusement toutes opportunités pour conserver les arbres qui pourraient l'être. Ainsi, depuis les premières projections, 22 arbres initialement voués à la coupe ont pu être finalement conservés à leur emplacement. De plus, 21 bouleaux, charmes, érables et pins d'une cinquantaine d'années ont été prélevés sur le site de l'écoquartier et transplantés au printemps 2018. Après deux années de culture, 18 arbres ont été replantés à leur emplacement définitif dans le Parc du Loup et dans le quartier des Bossons adjacent. Ces arbres marquent aujourd'hui une belle reprise, couronnant ainsi un projet ambitieux.

Autre motif de satisfaction, les replantations prévues (chantiers privés et espaces publics) permettront finalement d'aller au-delà des exigences du PPA. En effet, ces exigences demandent 211 arbres et à ce jour, ce sont plus de 400 arbres qui sont déjà prévus.

Depuis quelques semaines, projet phare, la Ville a procédé à la plantation d'une nouvelle pépinière sur une prairie jadis destiné à la production de foin, en marge du site de l'écoquartier des Plaines-du-Loup. Ces 300 jeunes plants de différentes essences issus de semences adaptées aux conditions climatiques futures seront cultivés localement afin de les adapter au plus vite à leur nouvel environnement. Cette démarche permettra d'éviter notamment de grands trajets entre lieux de culture et sites de plantation. Outre la volonté de travailler avec les végétaux existants et de maintenir les vieux arbres en place, ce type de pépinière illustre la volonté de la Ville de se fournir en plants locaux via son établissement horticole et ses partenaires pépiniéristes de proximité, ceci en droite ligne avec sa stratégie pour le patrimoine arboré et forestier.

La Municipalité de Lausanne

**Renseignements complémentaires :**  
**Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, 021 315 52 00**

Lausanne, le 3 mars 2020